

Bureau de transfert  
et d'échange de connaissances  
Faculté des sciences infirmières

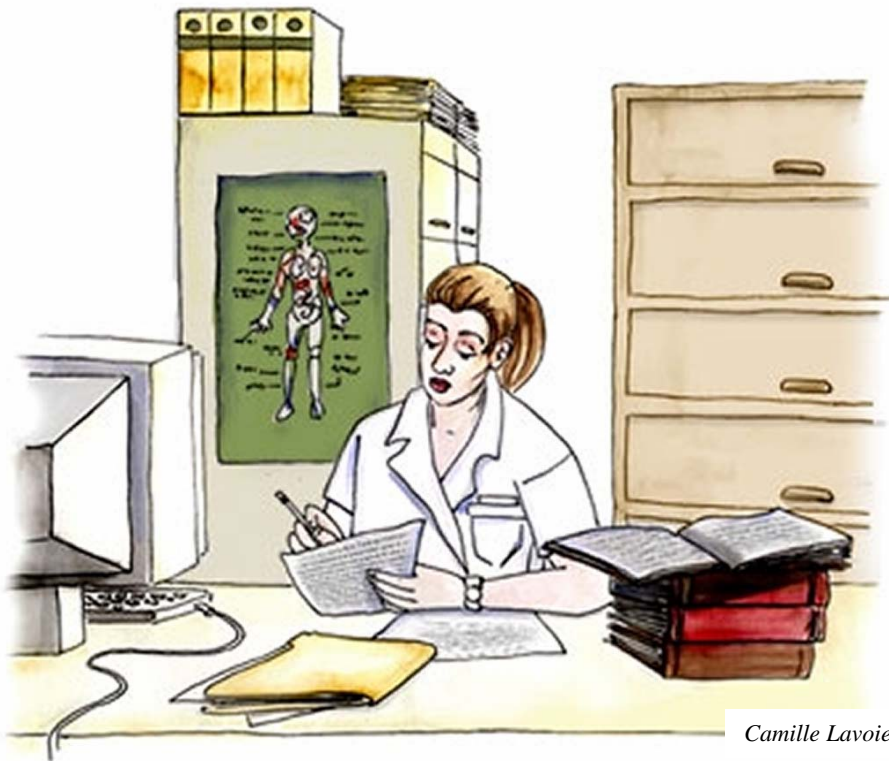
# BTEC

COLLECTION  
Les documents du BTEC

**Guide de rédaction**



UNIVERSITÉ  
LAVAL



**L'INTÉGRATION DES RÉSULTATS PROBANTS DE RECHERCHE LORS DE LA  
RÉDACTION DE DOCUMENTS SCIENTIFIQUES EN SCIENCE INFIRMIÈRE :  
QUELQUES REPÈRES**

Françoise Côté, inf, Ph.D.  
Sarah-Amélie Mercure, M.Sc  
Johanne Gagnon, inf, Ph.D.

Université Laval  
Faculté des Sciences infirmières  
Bureau de transfert et d'échange de connaissances (BTEC)

## Table des matières

<b>Quelques mots en guise de bienvenue</b>	<b>1</b>
<b>Partie 1 Quelques outils pour faire de vous une lectrice critique</b>	<b>2</b>
OUTIL 1 .-. La lecture efficace d'articles scientifiques	
OUTIL 2 .-. Grille de lecture	
OUTIL 3 .-. Formulation de recommandations	
OUTIL 4 .-. Fiche de recherche documentaire	
<b>Partie 2 Quelques règles de présentation</b>	<b>18</b>
Présentation matérielle	
Présentation littéraire	
Présentation selon les règles de l'APA	

## Quelques mots en guise de bienvenue

Plus qu'une idée à la mode, l'intégration des résultats probants de recherche à la pratique (evidence-based practice) s'impose de plus en plus en science infirmière (evidence-based nursing).

Votre période de formation s'avère un temps propice pour vous familiariser avec ce modèle. Cependant, pratiquer notre profession selon ces principes, c'est s'investir dans un processus d'apprentissage continu centré sur la résolution de problèmes rencontrés dans notre activité clinique. Ce processus nécessite le recours à des repères fiables et doit passer par trois étapes essentielles : identification et évaluation des résultats probants de recherche puis mise en pratique

Or, pour ce faire, il vous faudra développer des habiletés en lien avec ces tâches. Ce n'est pas tout. Vous devrez également bonifier vos compétences à l'écrit pour pouvoir partager le fruit de votre labeur.



Le présent document se veut, en quelque sorte, un coffre à outils qui vous servira tout au long de votre parcours étudiant et, nous l'espérons, auquel vous resterez fidèle lors de votre passage au monde du travail.

Vous trouverez dans la première partie des outils pour favoriser une lecture critique d'articles scientifiques. La seconde section s'intéresse à la manière de présenter votre contenu. Dans ce cas, le modèle de base retenu est celui de l'American Psychological Association (APA) parce qu'il propose des normes généralement acceptées en science infirmière.

Nous vous souhaitons un bon périple au pays des savoirs formels.



## Partie 1

### Quelques outils pour faire de vous une lectrice critique

#### OUTIL 1 .-. LA LECTURE EFFICACE D'ARTICLES SCIENTIFIQUES

MATÉRIEL : patience, Grille de lecture, crayon et surligneur

#### PRÉAMBULE

L'imposante littérature scientifique et son accessibilité grandissante font désormais en sorte que même le plus aguerri des chercheurs n'arrivera à connaître, dans ses moindres détails, l'état d'avancement de la science qu'il étudie. Cette situation, qui peut d'abord sembler désolante, n'a pourtant rien de désastreux. L'approche correcte face à cette abondance d'informations consiste simplement (!) à savoir en faire le tri, la synthèse et la mise à jour fréquente.

Pour ce faire, il importe donc de pouvoir effectuer une lecture critique des documents d'intérêt auxquels l'on est confronté lorsque nous sommes en quête d'informations sur un sujet donné. Ces documents seront de divers types, sources et portée. Ainsi, après en avoir suspecté la pertinence, évaluer leur nature constitue une étape préliminaire qui guidera la lecture et l'interprétation subséquentes qui pourront en être faites.

Le guide qui suit propose une approche qui pourra aider à la lecture critique d'articles scientifiques. Il est conseillé de suivre cette stratégie lors des premières lectures d'articles. Une méthode personnelle pourra ensuite être développée et la conduite des différentes étapes décrites ici se fera automatiquement, sans que l'on ressente le besoin de se plier à l'examen fastidieux de chacun des points présentés.

#### I. ÉTAPES PRÉLIMINAIRES

- I.1 QUESTION. **Avant** d'entreprendre toute recherche documentaire et toute lecture d'article, il importe de se demander à quelle(s) question(s) l'on souhaite trouver réponse. Souvent, la problématique à laquelle l'on s'intéresse possède plusieurs facettes que l'on devra adresser par l'intermédiaire de plusieurs sources documentaires. Pour chacune, on devra alors se demander « Qu'est-ce que je cherche dans ce document? ». Cette étape est cruciale, car la façon dont on envisagera la lecture d'un article dépendra largement de la réponse que l'on souhaite y trouver (e.g., une méthode, une confirmation, l'élucidation d'une controverse, etc.). *Pour s'aider, on générera, par écrit, les attentes que l'on a envers chaque article consulté.*
- I.2 SURVOL INITIAL. La sélection initiale d'un article repose sur sa pertinence eu égard de la question posée précédemment. Face à l'imposante littérature qui se présentera souvent, il importe de s'assurer de maximiser notre effort de recherche d'informations en ne portant une attention soutenue qu'aux articles susceptibles de présenter un réel intérêt dans l'optique de

l'interrogation initiale. Pour ce faire, on débutera en déterminant le **type d'article** auquel l'on a affaire. S'agit-il d'une source primaire (article de recherche) ou secondaire (revue de littérature, commentaire, article de vulgarisation)? Pour s'aider, on pourra rechercher des mots comme 'research article', 'original research', 'review article', 'minireview', 'commentary',... (À noter que certaines revues se spécialisent dans la publication d'articles d'un type donné ; e.g., *Annual Review of Public Health*). Si de telles indications ne sont pas fournies, on pourra s'aider de l'architecture de l'article. Un article de recherche est bâti autour des cinq grandes sections classiques : Résumé, Introduction, Méthode, Résultats, Discussion (n.b. il arrive que certaines revues acceptent que les sections Résultats et Discussion soient fusionnées ; d'autres revues n'indiquent pas les en-têtes des sections, mais n'en présentent pas moins des articles de recherche, e.g., *Science*). Une revue de littérature ne contiendra généralement pas les sections Méthode et Résultats. On lira ensuite le **titre**. Un bon titre devrait être écrit de telle manière qu'il exposera, en quelques mots, l'idée d'ensemble du document qu'il présente. Lire un titre peut s'avérer une opération plus complexe qu'il n'y paraîtra au premier abord. Il s'agira donc de lire rapidement le titre, puis de le relire avec davantage de précautions. Après avoir lu et *compris* le titre, on s'attardera aux **mots-clés**. Cette étape préliminaire, si elle est bien faite, devrait nous permettre de connaître les informations suivantes : la pertinence de l'article, le niveau de langage utilisé (plus ou moins spécialisé et accessible par rapport à ses acquis). Elle peut mener, d'emblée, au rejet de l'article.

- I.3 PRÉPARATION. Si l'étape précédente nous a permis de déceler un certain intérêt pour l'article, mais un malaise certain quant au vocabulaire ou aux concepts utilisés, il pourrait s'avérer nécessaire, ici, d'avoir recours à un dictionnaire, des notes de cours, ou tout autre documentation qui pourrait, en regard de la terminologie et des concepts utilisés, aider à la bonne compréhension de son contenu.
- I.4 SURVOL CRITIQUE DU RÉSUMÉ. À cette étape, on possède déjà une bonne idée de la pertinence de l'article et du degré d'aisance avec lequel on est susceptible de le consulter. Gardant ces informations à l'esprit, on parcourra le résumé qui est fourni par l'auteur. Le résumé, s'il est bien fait, devrait couvrir l'ensemble des grandes sections de l'article. Pour un article de recherche, par exemple, on y trouvera généralement une phrase ou deux qui posent le contexte dans lequel s'inscrit l'étude et la question à laquelle s'adresse l'article (Introduction), une brève description des méthodes employées pour répondre à cette question (Méthode), une exposition des données les plus importantes révélées par la conduite de cette étude (Résultats), l'interprétation qu'en on fait les auteurs (Discussion) et les conclusions qu'ils en tirent (Conclusion). En consultant un résumé, il importe de garder à l'esprit que les auteurs l'ont écrit pour attirer l'attention des lecteurs potentiels. Un résumé, c'est une publicité. **IL NE FAUT JAMAIS CITER UN RÉSUMÉ SANS AVOIR LU L'ARTICLE COMPLET.**
- I.5 DÉCISION. Somme toute, l'article semble-t-il pertinent? Il faut être conservateur lorsqu'on décide de rejeter un article qui s'est rendu à cette étape. Par exemple, il est possible que l'interprétation que font des auteurs de leurs résultats ne soit pas celle que nous en aurions fait. On pourrait facilement exploiter leurs données d'une manière différente qui servirait nos intérêts de recherche initiaux.

## II. LECTURE CRITIQUE

- II.1 LES QUATRE COINS. La page frontispice d'un article contient généralement, en plus du texte de l'article, des informations primordiales. Ces informations se trouvent souvent dans les coins. En haut à gauche et à droite, par exemple, on trouvera généralement le **nom de la revue** et la **date de publication** de l'article. Ces deux informations-clés nous permettront de relativiser les résultats présentés. S'agit-il d'une bonne revue, avec comité de lecture (lorsqu'on est un néophyte dans un sujet donné, on ne connaîtra généralement pas cette information, mais on développera rapidement une expertise. En attendant, il est toujours possible de consulter une autorité compétente ou de vérifier le *facteur d'impact* de cette publication au <http://molbiol.edu.ru/eng/journals>). L'article est-il récent (même si l'article semble dater, il est possible qu'aucun écrit marquant n'ait été publié sur le sujet depuis sa parution, auquel cas, on consultera l'article en gardant cette limite bien présente)? Dans un autre coin de cette page (souvent en bas à gauche), on trouvera les **organismes subventionnaires** (s'ils n'y sont pas présentés, il faut les localiser ailleurs dans l'article; consulter la section Remerciements (Acknowledgements) pourrait s'avérer révélateur). S'agit-il de fonds octroyés par des comités de pairs, des organisations gouvernementales, des compagnies possédant des intérêts potentiels? Un dernier coin nous informera quant aux **auteurs** de l'article, leurs champs d'expertise respectifs et leur provenance. Les auteurs font-ils figure d'autorité dans leur domaine (les noms peuvent nous être inconnus au départ, mais en consultant la littérature publiée sur un sujet donné, on s'apercevra vite des auteurs importants)? Leur expertise concorde-t-elle avec le sujet de l'article (e.g., est-ce que des épidémiologistes s'adressent à une question d'épidémiologie?), sont-ils employés par une université reconnue, une compagnie à but lucratif?
- II.2 RECONSTRUCTION PERSONNELLE. Ces informations en main, on pourra consulter l'article en se faisant sa propre idée de la portée de ses conclusions. Outillé d'un crayon et d'un surligneur, on débutera par une relecture du **résumé**. On s'attardera cette fois à sa forme et à son fond. L'emploi de formulations comme « Notre étude prouve hors de tout doute que ... » ("Our study demonstrate conclusively that...") devrait nous placer sur nos gardes et dicter la façon dont on lira l'article. Quant à son contenu, très dense, il faut maintenant le décortiquer. Les auteurs ont dû résumer l'ensemble de leur étude en environ 200 mots. On doit tenter, à partir de cet effort de synthèse, de reconstruire l'histoire complète. Pour ce faire, en plus du résumé, on aura intérêt à étudier les **Tableaux** et **Figures** présentés dans l'article. Accompagnés de leurs légendes, ces éléments de l'article devraient être suffisants pour en rapporter toutes les découvertes importantes. Si l'on est peu familier avec le sujet de l'article, il pourrait s'avérer nécessaire de se référer au texte présenté dans les sections Méthode ou Résultats (dans le cas d'articles de recherche). Pour évaluer une figure, on commence toujours par identifier ce que représentent les axes  $x$  et  $y$ . De même, pour un tableau, on observe les en-têtes des colonnes. En regard des unités de mesures, on évalue ensuite l'étendue numérique des données présentées, puis on tente de retracer des patrons dans les données. Suite à cet examen, on pourra d'ores et déjà formuler nos propres conclusions quant à l'étude examinée, interprétations que nous pourrions par la suite comparer avec celles fournies par les auteurs.
- II.3 APPRÉCIATION DES POINTS IMPORTANTS. Pour débiter, on retrace dans l'article les points importants. Des mots tels 'en résumé' ('in summary') ou des énumérations marquent généralement les **faits saillants** d'un article. On jettera également un regard sur la liste de

**références.** Semble-t-elle exhaustive, à jour? Fait-on appel à des données publiées? Selon l'usage que l'on veut faire de l'article, cette consultation pourrait s'avérer suffisante en regard des réponses qu'elle aura potentiellement déjà fournies par rapport aux attentes initiales.

II.4 ANALYSE DÉTAILLÉE. Si l'on trouve un intérêt à ne pas se limiter à ce survol critique, on débutera la lecture proprement dite du texte. Dans cette première lecture, il importe de ne pas accrocher sur chaque phrase, mais bien de s'imprégner de l'idée générale du texte. On pourra y revenir lors d'une relecture ultérieure.

II.4.1 Analyse de l'**Introduction**. On devrait y trouver de l'information de base, comme le contexte de l'étude, l'importance de la problématique étudiée, l'état actuel des connaissances. On pourra répondre aux questions suivantes : les auteurs connaissent-ils leur sujet, ont-ils adéquatement pris compte des études antérieures? La ou les question(s) touchée(s) spécifiquement par l'article devrait(ent) ensuite y être explicitement présentée(s) (e.g., « Le but de la présente étude était de... », "In this study, we investigated..."). Les auteurs situent-ils clairement leur étude par rapport au contexte général? Lorsque applicable, les hypothèses seront également posées dans l'Introduction. Il arrive finalement que les auteurs glissent des résultats et conclusions qu'ils jugent particulièrement importants dès l'Introduction. Cette information devrait alors être considérée avec beaucoup de retenue, car elle pourrait n'être qu'une forme de publicité qui voudrait inciter un lecteur naïf à lire l'article en entier. Pour s'assurer d'avoir bien assimilé une Introduction (bien faite...), on devrait arriver à répondre aux questions suivantes : à quand remontent les travaux passés effectués sur le sujet de l'article, à qui sont-ils attribuables, en quoi étaient-ils importants, comment la présente étude s'inscrit-elle dans ce contexte? En somme, à cette étape, on devrait avoir une idée claire de l'information que l'on arrivera à extraire de l'article.

II.4.2 La section qui suit, la **Méthode**, est d'un abord particulier. C'est qu'il faut développer une manière d'y distinguer l'information importante en regard de l'analyse de l'article de celle qui, somme toute, ne présente aucun intérêt immédiat. En ce sens, il demeurera toujours pertinent d'examiner les éléments suivants : population à l'étude, échantillon, devis et méthodes d'analyses. Par contre, les méthodes de dosage des anticorps ou caractéristiques des microscopes employés pour examiner des prélèvements, par exemple, pourraient s'avérer singulièrement dépourvues d'intérêt. L'important, lorsqu'on aborde la Méthode, est donc de ne pas escamoter cette section, car elle nous permettra, entre autres, de juger de la validité et de la pertinence des conclusions rapportées (e.g., est-ce que l'approche employée permet vraiment de répondre à la question de recherche?), mais de ne pas la lire mot à mot en tentant d'en comprendre chacune des subtilités. Il pourrait, par ailleurs, s'avérer nécessaire de consulter un autre article pour bien comprendre certains aspects qui nous apparaissent primordiaux. Pour se guider, on devrait arriver à retracer, dans la Méthode, ce que les auteurs ont fait et comment ils l'ont fait, sans plus.

II.4.3 La section **Résultats** montre ensuite ce qui a été obtenu suite à la réalisation de manoeuvres justifiées dans l'Introduction et exposées dans la Méthode. Il s'agit, pour certains, de la section la plus importante d'un article. Malgré qu'elle soit souvent aride (on y narre de manière descriptive l'ensemble des données pertinentes de l'investigation),



on doit l'étudier en détails. Pour bien l'apprécier, il pourrait être nécessaire d'effectuer des allers-retours entre cette section et la section Méthode, afin de remettre en contexte le sens de telle ou telle donnée rapportée. Suite à sa lecture et à sa compréhension, on devrait pouvoir 1) identifier ce que les auteurs ont trouvé suite à la conduite de leur étude et 2) se faire une idée des conclusions que l'on pourra tirer de l'étude.

II.4.4 Dans la **Discussion**, les auteurs exposent les raisons pour lesquelles ils estiment avoir obtenu les résultats présentés. Ils interprètent leurs données en regard des objectifs qu'ils ont posés en début de parcours, objectifs qui ne sont pas nécessairement ceux que nous poursuivions en lisant leur travail. C'est pour cette raison, entre autres, qu'il importe de ne pas ignorer la section Résultats sous prétexte qu'elle est trop complexe. De plus, les généralisations que tirent certains auteurs de leurs résultats dépassent parfois celles que l'on est prêt à leur accorder. À l'opposé, il arrive également que l'on interprète des résultats sous un jour nouveau qui avait échappé aux auteurs.

II.5 RÉFLEXION. Après avoir effectué les diverses étapes précédentes, on peut poser l'article sur la table et aller prendre un verre d'eau (facultatif!). On pourra dresser un bilan mental de l'information qu'a pu nous fournir l'article. Il n'est pas rare de découvrir alors que certains points nécessitent des éclaircissements. Oui, plus souvent qu'autrement, on devra relire l'article.

II.6 RELECTURE(S). Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage. Il s'agira ici de préciser des points particuliers qui auraient pu vous échapper lors d'une première (voire seconde) lecture. Ayant désormais toutes les informations en tête, certaines données, d'abord perçues comme inutilement détaillées, pourront vous paraître plus compréhensibles.

### III. APPROFONDISSEMENT.

Après la lecture et la compréhension de l'article, il pourra vous sembler pertinent de consulter certaines des références citées par les auteurs.

#### *Conseils et considérations pratiques...*

- Rapport coût:benefice. Chacun des articles qui passera entre vos mains n'aura pas à faire l'objet de l'analyse exhaustive présentée ici. Avant de tenter de *conquérir* un article, posez-vous bien la question à savoir si l'investissement de temps qu'il vous demandera en vaut la peine en regard de l'information que vous y cherchez. Pour s'aider, on peut se baser sur sa longueur, sa pertinence, son importance, son degré de précision, sa complexité, etc.
- Terminologie spécialisée. Un article de recherche est souvent rédigé dans un langage spécialisé qui peut nous le rendre rébarbatif. Un bon article de revue pourrait s'avérer d'un grand secours, en ce qu'il nous fournirait des définitions et explications quant aux termes utilisés.



## OUTIL 2 .-. GRILLE DE LECTURE

### I- Étapes préliminaires (avant de lire l'article)

1. Objectifs poursuivis par la lecture de cet article (e.g., questions qui devront être répondues, controverses qui devront être élucidées, connaissances spécifiques qui devront être acquises, etc.)

2. Survol initial (type de document, titre, mots-clés)

type de document :  revue de littérature       article de recherche  
 commentaire  
 article de vulgarisation      autre \_\_\_\_\_

titre :

mots-clés importants :

3. Préparation (définitions ou traductions importantes, section facultative)

4. Résumé convaincant      oui  non



## II- Lecture critique

### 1. Les 4 coins

nom de la revue :

date de parution :

commentaire (e.g., facteur d'impact) :

commentaire (e.g., récent, article charnière) :

auteurs (noms et qualification) :

subventionnaires :

commentaire (e.g., experts, hors de leur domaine) :

commentaire (e.g., intérêts cachés suspectés) :

### 2. Reconstruction (résumé, figures et tableaux)

conclusions personnelles préliminaires :

notes particulières et avertissements (e.g., généralisations à outrance, notes au sujet des figures) :

### 3. Points importants ('mini-résumés', références)

faits saillants (e.g., information pertinente) :

notes particulières et avertissements (e.g., références peu nombreuses) :

Est-il nécessaire d'aller plus loin?

oui

non  (se rendre au point III)

#### 4. Analyse critique

But(s) de l'étude (e.g., description d'un phénomène, explication, synthèse, etc.) :

##### *Introduction*

◀ travaux passés (quand, qui, quoi) :

▶ article actuel (situation, question-s, hypothèse-s) :

commentaires (e.g., les auteurs connaissent-ils leur sujet, ont-ils adéquatement pris compte des études antérieures?) :

##### *Méthode*

ce qui a été fait (stratégie générale, non détaillée : quoi, où, comment) :

##### *Résultats*

ce qui a été obtenu (e.g., manière dont les sujets expérimentaux diffèrent des témoins; reproductibilité des résultats; etc.) :

interprétation personnelle :

##### *Discussion*

Comment les auteurs relient-ils ce qu'ils ont mesuré aux objectifs de leur étude (e.g., acceptation ou rejet des hypothèses de départ, interprétation des résultats obtenus, etc.)?

Conclusion(s) de l'étude :

### III- Appréciation personnelle

© Importance en regard des attentes initiales et des informations déjà connues (e.g., réponse à la question posée en I ; comment les conclusions s'appliquent-elles à nos clientèles ; besoins d'approfondissements)

➤ Points forts et points faibles de l'article (e.g., comparaison de ses interprétations à celles des auteurs)

\*\*\*\*\*

### OUTIL 3 .-. FORMULATION DE RECOMMANDATIONS

Au sens où on les envisage, les ‘recommandations’ consistent en une série d’avis qu’il nous est possible d’émettre suite à une revue exhaustive de la littérature concernant une problématique donnée. Sur le plan de la forme, ces avis doivent être conçus de manière à s’appliquer au milieu d’où provient la question initiale et, idéalement, s’harmoniser avec les pratiques déjà en place. Pour arriver à obtenir de telles recommandations, on s’attardera donc à établir des lignes directrices en lien étroit avec les clientèles ciblées, les moyens disponibles ou toute autre caractéristique pertinente connue *a priori*. Lors de leur rédaction, un soin particulier sera porté au niveau du langage utilisé et à la qualité des termes employés : le vocabulaire choisi devra être à la fois accessible et précis. Ces précautions visent à permettre une application large, adéquate et sans ambiguïté des recommandations. Elles devront être comprises par tous et éviter de prêter à interprétation.

*Marche à suivre générale et conseils.* Il va de soi que la formulation des recommandations s’inscrit tardivement dans le processus de la recherche documentaire. C’est suite à la lecture de nombreux travaux inhérents à une problématique donnée que l’on arrive à discerner de grandes tendances, des faits utilisables dans le contexte particulier qui nous occupe. Il ne faut pas tenter de formuler des recommandations à partir des résultats présentés par chacun des articles lus. D’une part, tous les auteurs ne présentent pas forcément de recommandations explicites pour la pratique et, lorsqu’ils le font, il est peu fréquent que ces recommandations soient directement applicables aux fins que l’on poursuit. D’autre part, les recommandations que nous formulerons seront nettement plus fiables si elles proviennent de résultats obtenus indépendamment par plusieurs groupes de chercheurs, à des moments différents, avec des populations distinctes. De tels résultats, qui possèdent alors la qualité souhaitable d’être reproductibles, devront être privilégiés en tout temps.

C’est donc à dire l’importance d’effectuer une revue exhaustive de la littérature, de manière à avoir un échantillon représentatif de la recherche qui a été effectuée sur une thématique donnée. De cette manière, on s’assurera d’avoir couvert l’ensemble des issues possibles (e.g., résultats positifs, négatifs et neutres). Si toutes les données vont dans le même sens, alors on pourra recommander des pratiques avec assurance. Si tel n’est pas le cas, il faudra user de jugement, et prendre une décision quant à la direction des recommandations s’y rapportant. Pour guider cette décision, des critères pourront être utilisés. Ainsi, quand plusieurs études arrivent à des résultats discordants (pas nécessairement contradictoires, mais dissemblables), on fera appel à son jugement critique en se basant sur 1) des lectures connexes effectuées à propos de cette problématique, 2) l’antériorité des références les unes par rapport aux autres (on privilégiera généralement les études plus récentes, pour lesquelles il est raisonnable de postuler qu’elles auront pris compte des études précédentes), 3) le degré de représentativité des échantillons utilisés par les différentes études (on favorisera les travaux dont les caractéristiques échantillonales se rapprochent le plus de la population à laquelle nos recommandations s’adresseront), 4) la qualité des sources documentaires et 5) l’aplomb des auteurs. D’autres critères peuvent également émerger avec le temps. Dans tous les cas, il sera important de faire une mention explicite de cette hétérogénéité, afin d’encourager les milieux de pratique à demeurer alertes face à la recommandation concernée. On pourra également fournir aux milieux



intéressés des outils leur permettant d'effectuer une veille documentaire à propos de cette recommandation (e.g., transmettre les mots-clés pertinents et, si nécessaire, enseigner l'utilisation de *current contents*).

### LE PROCESSUS DE RECENSION DES ÉCRITS : QUELQUES PISTES

*La revue exhaustive.* Connaissant désormais son importance en regard de la formulation des recommandations, il est justifié de se demander 'Comment sait-on que la revue de littérature effectuée est exhaustive?' Plusieurs indicateurs peuvent être utilisés, et chacun développera sa façon de procéder. Un bon point de départ consisterait à observer deux critères : l'atteinte de la saturation et l'obtention d'un portrait global de la problématique.

La quantité d'articles qui devront être consultés pour arriver à la saturation dépendra à la fois de leur qualité et de la problématique étudiée. Il est impossible de chiffrer, même de manière approximative, ce que l'on pourrait appeler 'l'effort de recherche'. Plutôt, on s'entendra pour dire que lorsque l'on constate que la lecture de nouveaux écrits n'apporte plus d'éléments essentiellement nouveaux aux informations déjà acquises, il sera raisonnable de supposer que l'on a fait 'le tour de la question'. On aura alors atteint la saturation.

En ce qui concerne le second critère, soit l'obtention d'un portrait global de la problématique, il requiert le développement d'une certaine habileté en recherche documentaire : la capacité de maintenir un équilibre entre les informations générales et particulières. Ici, il importe de rappeler l'importance des étapes accomplies avant la conduite de la recension des écrits. Nommément, il faut considérer que la question et les sous-questions, telles qu'elles ont été établies au départ, devront être répondues. Ces travaux préliminaires, puisqu'ils auront été menés avec sérieux, devront nous mettre sur des pistes lors de la recherche documentaire. Ainsi, il faudra s'efforcer de couvrir tous les aspects pertinents. Ce n'est que suite à un effort de recherche substantiel (raisonnable) que l'on mettra des facettes de côté. En pratique, suite à l'obtention de résultats de recherche décevants (e.g., aucun article trouvé avec une combinaison donnée de mots-clés), on n'abdiquera pas avant d'avoir modifié la stratégie de recherche. C'est ici que prend son importance le maintien de l'équilibre 'général/particulier'. Si l'on n'arrive pas à obtenir une information pertinente en cherchant avec des mots-clés très circonscrits au niveau de la population visée, par exemple (âge, sexe, etc.), on élargira la recherche, dans l'expectative de trouver des travaux plus généraux qui auront répondu à la question qui nous intéresse, sans nécessairement s'y adresser de manière spécifique.

*Les modes en recherche.* Dans le domaine de la recherche, comme ailleurs, certains thèmes ont momentanément la cote, puis tombent dans l'oubli au bout de quelques années. Ces 'sujets chauds', ou *buzzwords*, pourront ressurgir périodiquement ou au bout de quelques années, moment où l'on s'y attardera selon de nouvelles approches, en prenant compte de données qui leur fourniront une pertinence actuelle. Pensons, par exemple, à la problématique du VIH/sida, qui était sur toutes les lèvres dans la première moitié de la décennie 1990, qui est quelque peu tombée dans l'oubli avec l'avènement de la trithérapie en 1996, et qui revient aujourd'hui en force avec la nouvelle hausse des cas d'infections que l'on observe dernièrement.

Dans une optique de recherche documentaire, il importe de reconnaître ce phénomène de mode. En effet, bien que l'on préconise toujours l'utilisation d'informations récentes, approche visant à prioriser une prise en compte optimale de l'état de la situation, il arrive que les renseignements trouvés datent. Or, lorsque toutes les recherches retracées dans la littérature semblent dater, il ne faut pas conclure qu'elles soient périmées! Plutôt, on doit envisager diverses possibilités, dont celle d'un engouement révolu (nous n'avons qu'à penser à la mode du fluo). Par exemple, la problématique visée pourrait avoir été réglée une fois pour toute dans le passé, ne plus être d'actualité, n'avoir fait l'objet que d'une mode passagère. Dans l'un ou l'autre de ces cas de figure, on remarquera généralement une concentration d'études se rapportant à cette problématique, vague de recherches qui couvrira quelques années.

Une autre destinée possible pour un thème 'mineur', et qui ne s'apparente pas au phénomène de mode, tient au fait que ce thème pourrait avoir été absorbé par un champ plus large. Les tendances observées en recherche au cours des dernières décennies suivent plutôt la direction inverse (i.e. les disciplines se spécialisent, donnent naissance à des sous-disciplines, et plus rarement le contraire), mais cette éventualité devra tout de même être vérifiée avant de conclure à la désuétude d'un sujet donné. En effet, le phénomène des appellations 'porte-manteaux', ou *bandwagon*, n'est pas négligeable. Sa vérification s'envisage pratiquement en élargissant les critères de recherche documentaire, de manière à prendre compte d'une discipline qui, tout en étant reliée au thème de départ, sera plus vaste et susceptible d'inclure ce dernier. L'usage du thésaurus pourrait aussi être aidant dans un tel cas.

Une illustration simple de ce type de cas concerne la problématique du 'cotton fever'. Le 'cotton fever' est un syndrome observé lorsque du coton pénètre dans la circulation sanguine, généralement par le biais de l'injection intraveineuse de substances psychotropes (1). Le symptôme le plus remarquable consiste en une hausse très marquée de la température corporelle, laquelle s'établit en quelques minutes pour se résorber dans les 12 à 24 heures suivantes. Cette thématique a été largement étudiée avant les années 1990, alors que ni son étiologie ni ses conséquences n'étaient connues. Puis, ces faits ont été élucidés et l'on a conclu qu'il s'agissait d'une affection bénigne, sans conséquences autres qu'un désagrément très passager (1). À proprement parler, la personne qui s'injecte malencontreusement une particule d'ouate 'passera un mauvais quart d'heure', sans plus. Cependant, plusieurs pathologies sérieuses (2), dont la cellulite, la pneumonie et l'endocardite (3, 4), mènent également au développement de forte fièvre et sont particulièrement fréquentes et dangereuses chez la population d'usagers de drogues par injection (5, 6). Ainsi, de nos jours, le «cotton fever» est toujours traité dans la littérature, mais c'est sous le thème général de «fièvre chez les usagers de drogues par injection» qu'on le retrouvera (3).

1. D. W. Harrison, R. M. Walls, *J Emerg Med* **8**, 135 (Mar-Apr, 1990).
2. S. B. Rizoli, J. C. Marshall, *Lancet Infect Dis* **2**, 137 (Mar, 2002).
3. P. G. O'Connor, J. H. Samet, M. D. Stein, *Am J Med* **96**, 551 (Jun, 1994).
4. A. Palepu, S. Cheung, V. Montessori, R. Woods, C. Thompson, *Clinical and investigative medicine* **25**, 118 (2002).
5. I. A. Binswanger, A. H. Kral, R. N. Bluthenthal, D. J. Rybold, B. R. Edlin, *Clin Infect Dis* **30**, 579 (Mar, 2000).
6. M. D. Stein, M. Sobota, *Drug Alcohol Depend* **64**, 117 (Sep 1, 2001).

**OUTIL 4 .-. FICHE DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

① NOM DE LA BASE DE DONNÉES CONSULTÉE

MOTS-CLÉS UTILISÉS

RÉSULTAT DE LA RECHERCHE

*nombre total de références obtenues :*                      *proportion de références pertinentes :*

*exemples de références pertinentes :*

② NOM DE LA BASE DE DONNÉES CONSULTÉE

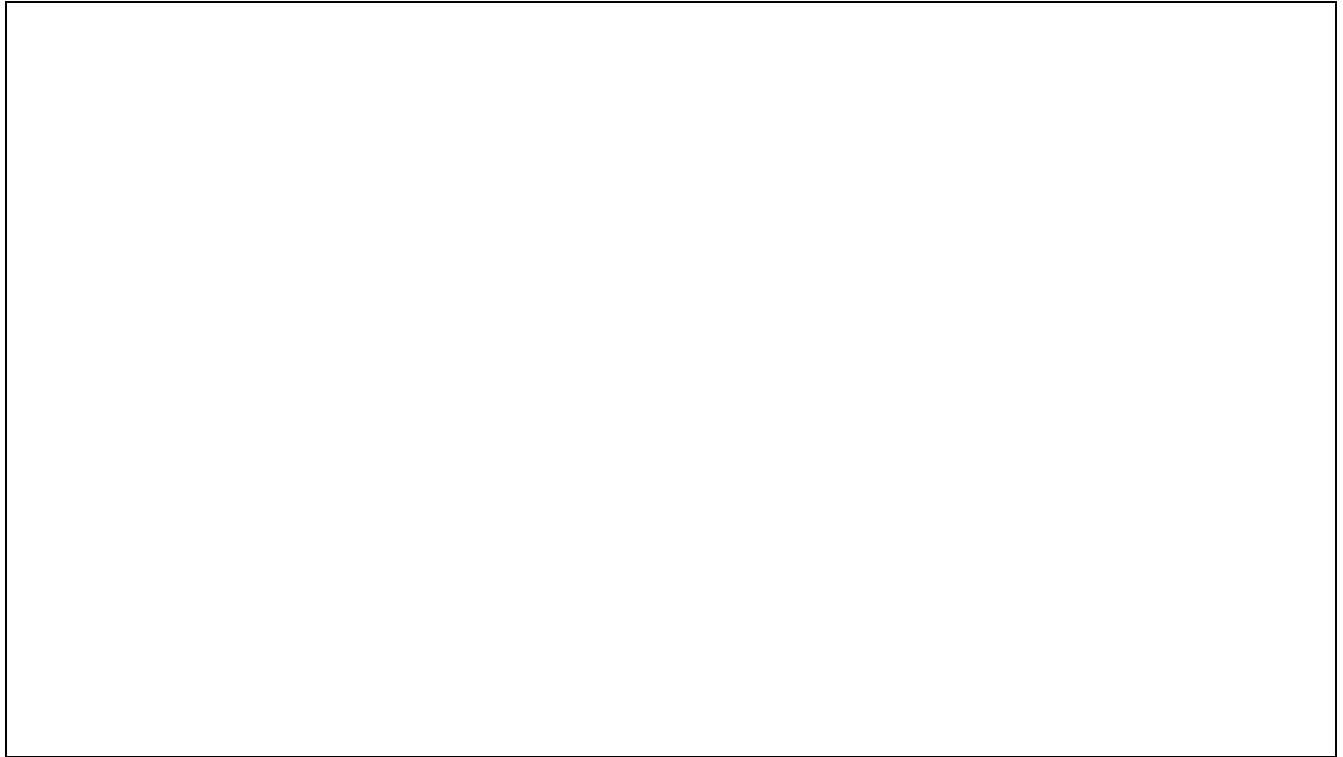
MOTS-CLÉS UTILISÉS

RÉSULTAT DE LA RECHERCHE

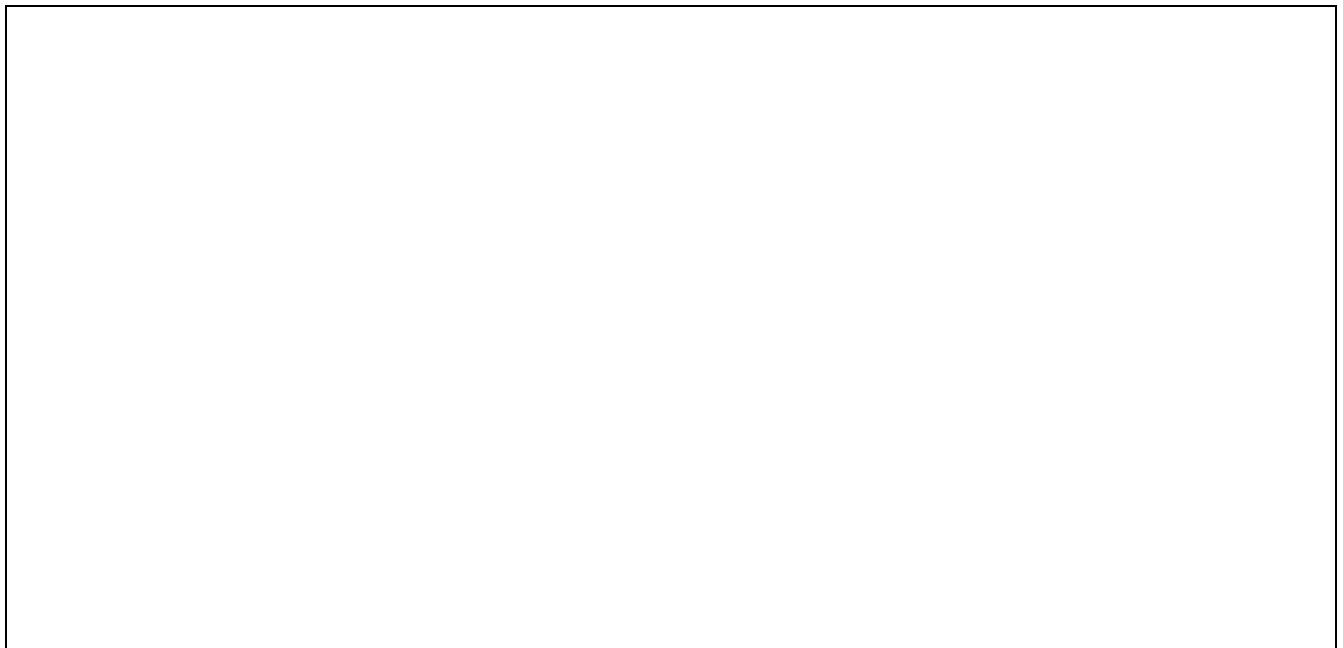
*nombre total de références obtenues :*                      *proportion de références pertinentes :*

*exemples de références pertinentes :*

3 *Analyse des résultats obtenus* (quantité et qualité des évidences scientifiques, critiques, ...)



4 *Synthèse* (recommandations, application au problème actuel, atteinte des objectifs ...)



5 *Problèmes rencontrés (étapes en cause, source des problèmes, ...)*

*Commentaires*

## Partie 2

### Quelques règles de présentation<sup>1</sup>

#### 2.1 Présentation matérielle

##### Page couverture

###### Titre :

Le titre doit résumer l'idée principale du travail de manière simple. Il s'agit d'un regroupement concis de mots qui permet d'identifier les concepts ou la problématique étudiée. Le titre doit fournir suffisamment d'informations pour intéresser le lecteur. Les mots inutiles doivent être retirés. Par exemple, il est inutile d'écrire «une étude», ou «une recherche expérimentale sur». De plus, il faut bannir les abréviations. La longueur d'un titre ne doit pas excéder 10 ou 12 mots (e.g., Surcharge de travail : effets sur l'efficacité professionnelle des infirmières).

##### Format des pages

☞ Le format standard d'une feuille est de 21,5 x 28 cm.

☞ Les marges générales délimitant le contenu d'une page sont les suivantes :

☺ 2,5 cm **en haut, à gauche, à droite et en bas**

##### Pagination

- la numérotation doit apparaître dans le coin supérieur droit;
- la table des matières est paginée différemment (e.g., i)
- la page du titre n'est pas paginée.

##### Caractères

☞ La taille des caractères doit être de 12 points d'imprimerie.

☞ La **sobriété** est toujours de mise dans le choix de la police de caractères (e.g., Times new roman ou Courier).

☞ Utiliser la même police de caractères pour l'ensemble du document.

☞ Règles d'utilisation du souligné, du **gras** et de l'*italique* :

- règle générale, utiliser avec parcimonie les caractères gras et soulignés dans l'écriture d'un texte de nature scientifique;
- l'italique est permis dans le texte pour :
  - titres de livres, périodiques, etc.;
  - espèces et organismes vivants;
  - introduction d'un nouveau terme technique;
  - lettres utilisées comme symboles statistiques (e.g., test *t*);
  - l'étiquette des valeurs d'une échelle (e.g., de *jamais* à *toujours*);
- l'italique n'est pas permis dans le texte pour :
  - abréviations et expressions de langues étrangères (e.g., et al., a priori, etc.);

---

<sup>1</sup> Peut varier selon les auteurs.

- lettres grecques;
- lettres utilisées comme abréviations (e.g., tension artérielle (TA)).

### La justification du texte

☞ Le texte doit être **justifié à gauche et à droite**.

☞ Exemple de justification **adéquate** :

à faire

En se référant au modèle de Bandura (1997), il devient possible de découvrir des conduites typiques que l'élève pourra adopter. Dans un premier temps, il peut agir, réagir et poser des questions. En second lieu, si son action s'avère inefficace, il aura recours à d'autres mécanismes.

☞ Exemple de justification **inadéquate** :

à ne pas faire

En se référant au modèle de Bandura (1997), il devient possible de découvrir des conduites typiques que l'élève pourra adopter. Dans un premier temps, il peut agir, réagir et poser des questions. En second lieu, si son action s'avère inefficace, il aura recours à d'autres mécanismes.

### ☞ Interlignes

- normalement, les interlignes sont  **doubles**  dans tout le texte;
- **quelques exceptions**  à simple interligne :
  - notes infra-paginales (renvois en bas de page);
  - citations de plus de 40 mots;
  - liste des références.

### ☞ Alinéas et paragraphes

- l'alinéa permet de faire la démarcation entre les paragraphes;
- le début de tout nouveau paragraphe est marqué par un alinéa.

## 2.2 Présentation littéraire

### ☞ Ponctuation

- la ponctuation établit la cadence d'une phrase en proposant au lecteur de faire des pauses (virgule), de s'arrêter (point) ou de faire un détour [crochet];
- attention de ne pas séparer indûment un verbe de son sujet;
- les guillemets français doivent être utilisés dans le texte «.....»;
- si une parenthèse ( ) termine la phrase, le point se place immédiatement après celle-ci :
  - ☞ exemple de ponctuation après des parenthèses terminant une phrase :  
En second lieu, si son action s'avère inefficace, il aura recours à deux autres mécanismes d'adaptation : la lutte ou la fuite (voir Figure 4).

### ☞ Règles d'utilisation des abréviations :

- i.e. signifie c'est-à-dire;
- e.g. signifie par exemple;
- etc. signifie ainsi de suite;
- et al. signifie et les autres;
- ne pas utiliser et coll. dans le texte.

#### ☞ Règles d'écriture des nombres :

- ne jamais débiter une phrase par des chiffres. Si nécessaire, écrire le nombre en lettres;
- écrire en lettres les nombres entre zéro et neuf inclusivement;
- écrire en chiffres les nombres de 10 et plus;
- toujours écrire en chiffres ...
  - les fractions, les percentiles, les décimales, les pourcentages, les ratios;
  - les nombres représentant le temps (e.g., dates, âges), le nombre de participants, l'étendue des échelles;
- placer un zéro devant un nombre plus petit que l'unité (e.g., 0.2).

#### ☞ Règles d'utilisation de la majuscule :

- quand utiliser la majuscule :
  - au début d'une phrase;
  - aux mots significatifs dans le titre d'une publication, sauf dans la liste de références;
  - aux mots qui réfèrent à une section de publication (e.g., dans la section Méthode, les auteurs ...);
  - pour les noms propres (e.g., test de Fisher);
  - pour les noms de médicaments lorsqu'ils sont identifiés par leur nom commercial (e.g., Dilantin).

#### ☞ Règles d'énumération d'éléments :

à ne pas faire
----------------------

- exemple : Les trois conditions sont : 1. avec traitement conventionnel, 2. avec nouveau traitement, et 3. sans traitement.

à faire
---------

- exemple : Les trois conditions sont 1) avec traitement conventionnel, 2) avec nouveau traitement, et 3) sans traitement.
- exemple : Les participants devaient consommer (a) des glucides, (b) des protéines, et (c) des lipides.

#### ☞ Erreurs fréquentes d'écriture :

- phrases trop longues;
- plusieurs idées dans une même phrase;
- redondances;
- utilisation ...
  - d'un jargon incompréhensible aux lecteurs;
  - de formulations populaires;



- de mots imprécis;
- abusive d'adjectifs et d'adverbes;
- de la forme passive;
- des temps de verbe incohérents;
- d'anglicismes.

### ☞ Quelques conseils de rédaction d'une problématique de recherche

#### ■ Démarches pour faciliter l'écriture

- Rassembler l'information sur le sujet :
  - permet de mettre le problème en contexte et indique différentes caractéristiques et aspects;
  - étape essentielle pour nourrir nos arguments à partir de faits concrets et vérifiables.
- Inventorier nos arguments :
  - permet de vérifier la pluralité devant servir à cerner différentes facettes du problème.
- Faire un plan :
  - rechercher différentes manières de présenter nos arguments de façon à être compris clairement;
  - les organiser dans un ordre stratégique;
  - vérifier la cohérence de l'ensemble;
  - prévoir de possibles objections;
  - repérer les contradictions.
- Organiser le contenu de votre document autour d'un enchaînement d'arguments placés de manière systématique:
  - argumentation doit reposer sur une structure logique qui débute avec le domaine général du problème à l'étude et se termine par le but ou l'objectif, la question ou l'hypothèse de recherche;
  - définir le phénomène à travers une progression logique d'éléments, de relations, d'arguments et de faits;
  - justifier, à l'aide d'une argumentation serrée, l'à propos du problème;
  - utiliser une argumentation cohérente complète, mais parcimonieuse.
- Écriture
  - Utiliser des liens logiques («mots de liaison»)
    - assure les articulations et la progression du texte;
    - principaux types de liens logiques :
      - liens temporels : autrefois, jadis, aujourd'hui, de nos jours;
      - cause : parce que, en effet, en fait, aussi;
      - conséquence : donc, par conséquent;
      - addition : de plus, par ailleurs;
      - concession : toutefois, néanmoins, certes, bien sûr, malgré, outre;
      - opposition : cependant, mais, en revanche, à l'inverse.



## 2.3 Présentation selon les règles de l'APA

### Citations dans le texte

Il existe deux façons de rapporter les propos des auteurs : indirectement ou directement.

☞ Dans le premier cas, il s'agit de paraphraser l'idée de l'auteur.

#### Exemple

De Villers (1998) affirme que le rôle de l'infirmière en pratique avancée ne cesse d'évoluer ...

☞ Dans le second cas, il s'agit de rapporter intégralement les propos de l'auteur. Ici encore, il y a deux façons de faire. Si la citation compte moins de 40 mots (environ trois lignes), les propos sont transcrits à l'intérieur du texte en ayant soin d'ouvrir et de fermer les guillemets puis de noter la page exacte où cette citation a été retrouvée.

#### Exemples

À ce sujet, De Villers (1998) affirme que «.....» (p. 193).

Elle affirme que «.....» (De Villers, 1998, p. 193), mais cette assertion reflète un certain ...

\* \* \* \* \*

☞ Par contre, une citation de plus de 40 mots doit être placée en retrait dans le texte et dactylographiée à double interligne. À ce moment, il n'y a ni italique ni guillemets. Vous devez partir le bloc cité sur une nouvelle ligne en débutant ce paragraphe à 1,3 cm de la marge de gauche.

#### Exemple

De Villers (1998) affirme que :

The role of the advanced practice nurse (APN) continues to evolve in specialty areas while healthcare systems seek solutions to issues of cost-containment, equity in access, and quality care. APNs have a significant role in facilitating the positive outcomes of clients utilized as measurable indicators in a managed care environment (p. 193).

\* \* \* \* \*



## Références

### ❶ Dans le texte

☞ Toujours préciser vos sources. Il faut que votre lecteur soit capable de localiser les écrits cités.

### Un écrit, un auteur

☞ Si le nom de l'auteur apparaît dans la partie narrative du texte, comme dans le premier exemple de cet encadré, vous citez l'année de publication entre parenthèses (1998). Sinon, tel qu'illustré par le second exemple de l'encadré, vous pouvez inscrire dans les parenthèses le nom de l'auteur suivi d'une virgule et de l'année de publication. Par contre, si le nom de l'auteur et l'année de publication font partie du texte, il n'est pas nécessaire d'ajouter une autre forme de référence.

#### Exemple

De Villers (1998) soutient que le rôle de l'infirmière de pratique avancée continue d'évoluer.

#### Exemple

Dans une étude récente sur le rôle de l'infirmière en pratique avancée (De Villers, 1998), il ressort que...

#### Exemple

En 1998, De Villers a confirmé l'importance du rôle des infirmières en pratique avancée.

\* \* \* \* \*

☞ Lorsque l'auteur cité a publié plusieurs ouvrages la même année, il faut les distinguer en ajoutant des lettres minuscules «a», «b», etc.

#### Exemple

Des recherches plus récentes abondent dans le même sens (Marlow, 2001a, 2001b).

\* \* \* \* \*

☞ Lorsqu'un auteur a plusieurs publications d'années différentes, indiquer son nom une seule fois suivi des années de publication en commençant par l'écrit le moins récent.

#### Exemple

Des recherches plus récentes abondent dans le même sens (Marlow, 2001, 2002).

\* \* \* \* \*

☞ À l'intérieur d'un même paragraphe, vous n'avez pas besoin d'inclure l'année lors d'une citation subséquente aussi longtemps qu'il n'y a pas de confusion possible avec d'autres études citées dans votre texte.

#### Exemple

De Villers (1998) confirme le rôle ... Pour De Villers, plusieurs enjeux ...

## Un écrit, plusieurs auteurs

☞ Quand un écrit a deux auteurs, il faut toujours citer les deux noms tout au long du texte.

### Exemple

Tyler et Hellings (2005) rapportent que ...

\* \* \* \* \*

☞ Quand un écrit a trois, quatre ou cinq auteurs, lors de la première citation, il faut les nommer tous et ce, dans l'ordre d'apparition. Lors de références subséquentes, écrire seulement le premier nom suivi de «et al.» (ne pas souligner ni mettre en italique le «al.» et toujours ajouter un point après). Omettre l'année pour les citations suivantes à l'intérieur d'un même paragraphe aussi longtemps qu'il n'y a pas de confusion possible avec d'autres études citées dans votre texte.

### Exemple

Lee, Chang et Kang (2004) ont trouvé que ... [première utilisation dans le texte]

### Exemple

Lee et al. (2004) rapportent que ... [utilisations subséquentes]

\* \* \* \* \*

☞ Si deux auteurs ont contribué à plusieurs ouvrages communs dans une même année, il faut alors citer autant de noms d'auteurs qu'il est nécessaire, afin de pouvoir distinguer les écrits.

### Exemple

(Lee, Chang, & Kang, 2004)

(Lee, Chang, & Helings, 2004)

\* \* \* \* \*

☞ Lorsqu'un écrit a **six** auteurs et plus, il s'agit de citer le premier nom qui apparaît suivi de «et al.» d'une virgule et de l'année de publication. Dans la liste de références, écrire les noms des six premiers auteurs suivis de «et al.» pour les autres.

### Exemple

(Miller et al., 2005)

\* \* \* \* \*

☞ Si deux références de six auteurs et plus ont la même forme, citer les noms des premiers auteurs aussi longtemps que nécessaire pour distinguer les deux références suivis d'une virgule et de «et al.».

### Exemples

(Miller, Shaw-Kokot, Arnold, et al., 2005)

(Miller, Shaw-Kokot, Boggin, et al., 2005)

### Un écrit, plusieurs auteurs (suite)

☞ Lorsque vous citez directement dans le texte, employer la conjonction «et». Cependant, à l'intérieur des parenthèses et dans la liste de références, utiliser la perluète (&).

#### Exemple

Tyler et Hellings (2005) rapportent que ... Selon une étude récente (Tyler & Hellings, 2005), la ré hospitalisation des nouveaux-nés ...

\* \* \* \* \*

☞ Vous devez absolument citer les noms des auteurs d'un article dans l'ordre exact où ils apparaissent sur le document. Il n'est pas question de rétablir l'ordre alphabétique des auteurs ayant co-produit un article.

### Un écrit produit par un groupe

☞ Lorsque l'écrit a été rédigé au nom d'un organisme, la première citation rapporte le nom au complet suivi de son acronyme entre crochets. Par la suite, l'utilisation de ce raccourci sera suffisant. Cependant, dans la liste de références, il faut transcrire le nom complet.

#### Exemple

Des travaux récents (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2002) ... [première utilisation dans le texte]

L'épidémie du VIH/sida reste une préoccupation majeure pour la santé publique (OMS, 2002) [utilisations subséquentes]

### Deux ou plusieurs écrits, un même objectif

☞ Lorsque vous citez plusieurs auteurs dans une même parenthèse, vous devez les insérer par ordre alphabétique et les séparer par le point-virgule.

#### Exemple

Plusieurs études (Balda, 2000; Camil, 2001; Pepperbrg & Clude, 2002)

\* \* \* \* \*

☞ Si un ouvrage est majeur dans le domaine, vous pouvez le séparer des autres.

#### Exemple

(Bandura 1977; voir aussi Balda, 2000; Camil, 2001; Pepperbrg & Clude, 2002)

### Deux auteurs avec le même nom

☞ Si deux auteurs ont le même nom, il faut alors inclure les initiales dans le texte et ce, même si l'année de publication diffère.

#### Exemple

R.D. Luce (2000) et P.A. Luce (1998) ont démontré que ...

## ❶ Dans la liste de références

### GÉNÉRALITÉS

- ☞ La liste des références apparaît à la fin de votre écrit.
- ☞ Elle ne contient que les ouvrages cités dans le texte.
- ☞ Elle est placée par ordre alphabétique.
- ☞ Elle est dactylographiée à simple interligne.
- ☞ À noter que rien précède quelque chose :  
Brown, J. R. est avant Browning, A.
- ☞ Lors de l'utilisation d'un préfixe, MacArthur précède McAllister.
- ☞ Si un auteur a deux entrées, il s'agit de les classer par année de publication, dans l'ordre croissant de leur parution respective :  
Kim, L. S. (1991).  
Kim, L. S. (1994).
- ☞ Si un auteur a aussi écrit en collaboration avec d'autres, il faut alors entrer d'abord l'écrit qu'il a rédigé seul.  
Kaufman, J. R. (1991).  
Kaufman, J. R., & Cochran, D. F. (1987).
- ☞ Si un auteur a collaboré avec plusieurs seconds auteurs différents, il faut utiliser l'ordre alphabétique du second auteur :  
Gosselin, J. R., & Belfa, A.  
Gosselin, J. R., & Croteau, G.
- ☞ Si une référence contient plus de six auteurs, le septième ainsi que les suivants ne sont pas nommés. Il faut utiliser l'expression «et al.».

### Forme générale

☞ La première ligne de chaque nouvelle référence commence à la marge de gauche, mais les lignes subséquentes sont décalées de 1,27 cm (utiliser la fonction retrait négatif dans Format/paragraphe dans votre logiciel de traitement de texte).

Nom de l'auteur, Initiales, & Autre Nom d'auteur, Initiales. (année de publication). Titre de l'article. *Identification du périodique, volume, pages.*

### Exemple d'une référence d'un article issu d'un périodique

Tyler, M., & Hellings, P. (2005). Feeding method and rehospitalization in newborns less than 1 month of age. *Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing*, 34, 70-79.

#### Auteur(s)

Tyler, M., & Hellings, P.

- Indiquer le nom de famille suivi d'une virgule et d'un espace.
- Préciser la première lettre du prénom suivi d'un point et séparé par une virgule puis un espace.
- Écrire le nom du second auteur et ainsi de suite.
- Utiliser une perluète avant le nom du dernier auteur.
- Après avoir identifié le dernier auteur, mettre un point suivi d'un espace.

#### Année de publication



(2005)

- Indiquer entre parenthèses l'année de publication suivie d'un point et d'un espace.

#### Titre de l'article

Feeding method and rehospitalization in newborns less than 1 month of age.

- Écrire le titre au complet.
- Utiliser la majuscule seulement pour le premier mot du titre et d'un sous-titre ou encore pour un nom propre présent dans le titre.
- Ne pas souligner le titre, ni le mettre entre guillemets, ni en caractère gras.
- Terminer avec un point et laisser un espace.

#### Identification du périodique

*Journal of Obstetric, Gynecologic, and neonatal nursing*, 34, 70-79.

- Écrire le nom du périodique au complet et le mettre en *italique*, suivi d'une virgule et d'un espace.
- Puis indiquer le numéro du volume, le mettre en italique et le faire suivre d'une virgule et d'un espace sans écrire vol ou volume.
- Inscrire les numéros des pages et les faire suivre d'un point.
- Lorsque les périodiques recommencent la pagination à chaque parution, il faut indiquer le numéro entre parenthèses, non souligné et accolé au volume (voir le second exemple, ci-dessous).

#### **Exemples**

Article de périodique avec un auteur

Kotzer, A. M. (2005). Characteristics and role functions of advanced practice nurses in a tertiary pediatric setting. *Journal for Specialists in Pediatric Nursing*, 10, 20-28.

Article de périodique avec un auteur et pagination reprise mensuellement

De Villers, M. J. (1998). The clinical nurse specialist as expert practitioner in the obstetrical/gynecological setting. *Clinical Nurse Specialist*, 12(5), 193-199.

Article de périodique avec deux auteurs

Tyler, M., & Hellings, P. (2005). Feeding method and rehospitalization in newborns less than 1 month of age. *Journal of Obstetric, Gynecologic, and Neonatal Nursing*, 34, 70-79.

Article de périodique avec trois, quatre, cinq ou six auteurs

Morrison, R. S., Chichin, E., Carter, J., Burack, O., Lantz, M., & Meier, D. E. The effect of a social work intervention to enhance advance care planning documentation in the nursing home. *Journal of the American Geriatrics Society*, 53, 290-294.

Article de périodique avec plus de six auteurs

Miller, J., Shaw-Kokot, J. R., Arnold, M. S., Boggin, T., Crowell, K. E., Allegri, F., et al., (2005). A study of personal digital assistants to enhance undergraduate clinical nursing education. *The Journal of Nursing Education*, 44, 19-26.

**Exemple** d'une référence d'un volume :

Melnyk, B. M., & Fineout-Overholt, E. (2005). *Evidence-based practice in nursing & healthcare: a guide to best practice*. Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

Auteur(s)

Melnyk, B. M., & Fineout-Overholt, E.

Indiquer le nom de famille suivi d'une virgule et d'un espace.

Préciser la première lettre du prénom suivi d'un point et séparé d'un espace.

Écrire le nom du second auteur et ainsi de suite.

Après avoir identifié le dernier auteur, mettre un point suivi d'un espace.

Année de publication

(2005)

Indiquer entre parenthèses l'année de publication suivie d'un point et d'un espace.

Titre

Evidence-based practice in nursing & healthcare: A guide to best practice.

Écrire le titre au complet.

Le placer en italique.

Terminer avec un point et laisser un espace.

Lieu de publication

Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins.

Mentionner le nom de la ville suivi par un deux-points.

Laisser un espace et écrire la maison d'édition.

Éviter les lexèmes superflus comme «Inc.» ou «Ltée.».

**Exemples**

Foucault, C., & Mongeau, S. (2004). *L'art de soigner en soins palliatifs: perspectives infirmières* (2<sup>e</sup> éd.). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Beaulne, G. (Éd.). (1991). *Les traumatismes au Québec, comprendre pour prévenir*. Québec: Les publications du Québec.

Robitaille, Y., Choinière, R., & Camirand, F. (1991). Les traumatismes au Québec: leur importance sur le plan de la mortalité, de l'hospitalisation et de l'incapacité. Dans G. Beaulne (Éd.), *Les traumatismes au Québec, comprendre pour prévenir* (pp. 191-213). Québec: Les publications du Québec.

**Exemple** d'une référence d'un dictionnaire :

Sadie, S. (Éd.). (1980). *The new Grove dictionary of music and musicians* (6<sup>e</sup> éd. Vol. 1-20). London: Macmillan.

**Exemple** d'une référence issue d'un congrès

Laquerre, B., & Julien, L. (1994). *Étude de l'intention de donner des soins de qualité*. Communication présentée au XXe congrès de la Société québécoise pour la Recherche en Psychologie, Ottawa.

**Exemple** d'une référence issue d'une thèse

Mercure, Y. (1992). *Étude différentielle d'élèves fréquentant deux écoles secondaires*. Mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Trois-Rivières.

**Références de source secondaire**

Dans le texte, nommer le document original suivi de la source secondaire. Dans la liste des références, ne donner que la source secondaire.

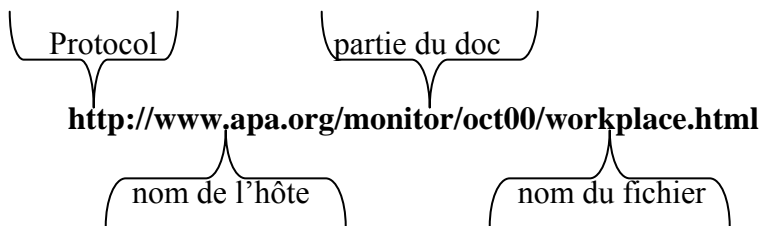
**Exemples :**

L'étude de Claudius (1937) (citée dans Colbert, 1999) ...

Colbert, J. M. (1999). Modèle de lecture. *Bulletin de psychologie*, 100, 589-608.

**Références électroniques**

Source internet

**Différents cas :**

## 1. Duplicata d'une version papier :

- procéder tel que décrit précédemment;
- facultatif : ajouter entre crochets les mots version électronique après le titre de l'article :

Kotzer, A. M. (2005). Characteristics and role functions of advanced practice nurses in a tertiary pediatric setting. [version électronique]. *Journal for Specialists in Pediatric Nursing*, 10, 20-28.

## 2. Si vous avez des raisons de croire qu'il y a des modifications entre les versions électroniques et papier, il faut ajouter la date à laquelle le document a été consulté ainsi que le URL :

Kotzer, A. M. (2005). Characteristics and role functions of advanced practice nurses in a tertiary pediatric setting. *Journal for Specialists in Pediatric Nursing*, 10, 20-28. Récupéré le 13 janvier 2005 de <http://pubmed.org/articles.html>.

3. Si ce périodique est uniquement en ligne :

Frederickson, B.L. (2000, 7 mars). Cultivating positive emotions to optimize health. *Prevention & Treatment*, 3, Article 0001a. Récupéré le 20 novembre 2000 de <http://journals.apa.org/prevention/volume3/pre0030001a.html>.

**Vous pouvez consulter le site Internet suivant pour de plus amples informations :**

<http://www.apastyle.org/elecsource.html>. Également, le site de la bibliothèque de l'Université Laval offre des conseils fort intéressants.

Notes personnelles

---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---



---

**ATTENTION, VOUS DEVEZ ÊTRE TRÈS CRITIQUE À L'ENDROIT DES RÉFÉRENCES ÉLECTRONIQUES.**

**Le mot de la fin sur les normes ...**

Il faut se rappeler que les normes qui régissent la présentation de documents de nature scientifique évoluent suite à l'émergence de nouvelles connaissances. Celles qui vous sont proposées sont tirées, en grande partie, de la cinquième édition du manuel de *l'American Psychological Association* (2001). Elles peuvent paraître d'un abord contraignant, mais souvenez-vous que c'est grâce à ce type de normes que vous lisez sans peine des écrits rédigés par des auteurs issus de régions différentes. En les appliquant, vous vous assurez de la compréhension de vos lecteurs, aussi diversifiés soient-ils.

## Référence

American Psychological Association. (2001). Publication manual of the American Psychological Association (5th ed.). Washington, DC.: Author.